RASSEMBLEMENT RÉUSSI DES GARDES COMMUNAUX

Toujours debout !

Plusieurs centaines de gardes communaux ont pris possession, hier, de la place des Martyrs. Ils ont décidé de ne pas quitter les lieux tant que Abdelaziz Bouteflika n'aura pas satisfait leurs revendications. Un dispositif policier s'étalant sur plusieurs kilomètres a été mis en place pour empêcher les gardes communaux de rallier le siège de la présidence de la République.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Ils sont venus de toutes les régions d'Algérie, bravant les décisions administratives leur interdisant de quitter leurs postes mais aussi les barrages érigés sur leur chemin pour les empêcher de pénétrer dans Alger. Ils ont tous le visage buriné par le soleil et le froid. Nombre d'entre eux ont été blessés dans la lutte contre le terrorisme.

Hier, à l'aube, des centaines de gardes communaux sont revenus à Alger pour transformer la place des Martyrs en «Sahet Ettahrir». Pour éviter qu'ils ne marchent sur le siège de la présidence de la République, les pouvoirs publics ont mis face à eux des milliers d'agents anti-émeutes. Un dispositif sécuritaire de plusieurs kilomètres qui monte de la Basse-Casbah au quartier d'El-Mouradia.

La balle dans le camp du Raïs

Aux environs de 10h30, les gardes communaux se pressaient autour du kiosque à musique de la place des Martyrs pour écouter les membres de la délégation qui ont été reçus au palais d'El-Mouradia. «Nous avons remis notre plate-forme de revendications à un conseiller du président Bouteflika. Il nous a expliqué que le dossier sera remis au Raïs vers 14 heures et qu'il l'étudierait au courant de l'après-midi», diront les délégués Hakim Chaïb et Ali Sekouri. Les gardes communaux restent sceptiques. «Nous ne partirons pas d'ici tant que nous n'aurons pas une réponse positive de Bouteflika. Son ministre de l'Intérieur nous a déjà fait le coup avec son histoire de commission», lance un garde de la wilaya de M'sila. Ce dernier fait référence à la commission mixte, installée au lendemain de la marche du 7 mars, qui a proposé une série de mesures socio-professionnelles, notamment sur le plan salarial et de départ à la retraite. Ils considèrent que c'est loin d'être suffisant.

«Nous exigeons que l'Etat nous octroie une prime de risque, une prime de port d'arme et qu'il prenne en charge le problème des congés et des heures supplémentaires impayés», soutient un garde communal de Blida.

Sans assurance

Les gardes communaux ont tous une histoire à raconter. Toujours tragique. A l'instar du jeune Fethi de Koléa, blessé en 2003 lors d'une opération antiterroriste. «Notre véhicule a fait plusieurs tonneaux dans une course-poursuite. J'ai eu les membres et les côtes fracturés. Mais à mon réveil à l'hôpital, je me suis rendu compte que je n'étais même pas assuré. En plus, les autorités ont décidé de geler mon salaire durant plusieurs mois au motif que j'étais inapte au service», note Fethi. La problématique de l'assurance sociale revient dans plusieurs récits. C'est notamment le cas d'un garde de la localité de Ouled-Allel qui a été blessé durant une opération nocturne. Mais dans les documents qui lui ont été remis, il est précisé que cette blessure lui a été infligée au courant de la journée pour, semble-t-il, pouvoir bénéficier de la couverture sociale. Les propos d'un garde communal de Blida démontrent, à eux seuls, l'échec de «la politique de réconciliation nationale».

«Pourquoi l'Etat a-t-il été aussi généreux avec les terroristes ? Pourquoi les «émirs» roulent-ils sur l'or alors que nous ne pouvons même pas nous nourrir correctement avec nos salaires de misère ? Aujourd'hui, je ne demande qu'une seule chose, qu'on me considère comme un terroriste repenti.»

De son côté, Raouf Souissi mène un autre combat. Avec plusieurs de ses compagnons d'armes, il milite pour la réhabilitation de milliers de gardes communaux révoqués. «Tous les dossiers en notre possession démontrent que nous sommes face à des cas de révocations arbitraire. Il s'avère qu'aucune décision administrative ne comporte de motif. Et en l'absence de motivation, les gardes communaux ne peuvent introduire de recours», précise Raouf Souissi.

Hier, en fin d'après-midi, les gardes communaux ont installé leurs bivouacs pour passer leur première nuit sur la place des Martyrs.

T. H.

Photo : Samir Sid

Les gardes communaux investissent de nouveau Alger.

EN PLUS DE LA GRÈVE ILLIMITÉE

Les médecins résidents observent des sit-in aujourd'hui

Dénonçant hier «le mépris de la tutelle», les médecins résidents ont décidé, en plus de leur mouvement de grève illimitée, d'observer aujourd'hui des sit-in au sein des principaux CHU du territoire national. Ils justifient leur action par l'annulation d'une rencontre, prévue hier au ministère de tutelle, sans en être informés au préalable.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Les médecins résidents, en grève illimitée, ont dénoncé, encore une fois, «les agissements de la tutelle» qui, diront-ils, continue d'ignorer leurs revendications.

Selon le Collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA), ces derniers avaient rendez-vous hier dimanche pour récupérer le procès-verbal de la rencontre tenue mardi dernier et poursuivre les travaux et les discussions qui devaient se tenir avec les commissions installées à cet effet au ministère de la Santé.

«Arrivés sur les lieux, on nous a fait attendre pour enfin nous dire que nous n'étions pas attendus par les responsables. Ils n'ont même pas voulu nous remettre les P.-V. et ont refusé de nous recevoir. C'est un comportement inacceptable», ont déclaré les délégués des résidents. Ils ont donc décidé de radicaliser leur mouvement de protestation et d'observer des sit-in aujourd'hui dans les principaux CHU du pays.

Ceci alors que le ministère de la Santé a installé mardi dernier trois commissions chargées d'étudier les principales revendications des résidents. Il s'agit du service civil, du statut du résident et des revendications relatives à l'aspect pédagogique.

F.-Z. B.

SIDI-BEL-ABBÈS

18 agents du barrage Sarno menacent de priver cinq communes d'eau potable

Dix-huit agents de sécurité, des vacataires, exerçant au niveau du barrage Sarno de Sidi-Bel-Abbès, menacent de paralyser la station dans les prochains jours, privant cinq communes d'eau potable dans le cas où leurs revendications ne seront pas satisfaites.

Ces agents de sécurité armés qui sont en charge du gardiennage de la station disent avoir été recrutés depuis plus de 16 ans par l'Agence nationale des barrages, mais sont toujours vacataires, un statut qui les pénalise par rapport à leurs collègues titulaires qui bénéficient de plusieurs avantages. Les contestataires demandent leur intégration et leur titularisation soit au niveau de l'Agence nationale des barrages, dont relève le barrage Sarno, soit au niveau du secteur de l'hydraulique. Ils demandent aussi à bénéficier de la prime du port d'arme, des primes de panier, du danger, de transport, de rendement, de l'ancienneté, des heures supplémentaires, tout comme leurs collègues titulaires, tout cela avec un effet rétroactif depuis 2008 et l'abrogation du décret 54-96.

Les protestataires brandissent la menace de la paralysie de la situation dans le cas où ils ne seront pas satisfaits, une menace qui risque d'aggraver la situation dans ces localités qu'un vent de contestation trouble à chaque fois.

A. M.

FONCTION PUBLIQUE

Grève générale ce mercredi

Le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap) a déposé la semaine dernière un préavis de grève au niveau du ministère du Travail, annonçant un mouvement de débrayage national le mercredi 6 avril pour l'ensemble de la Fonction publique.

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - Selon El Aïachi Ben El Mili, secrétaire national chargé de l'organique au niveau du Snapap, qui s'exprimait hier à l'occasion d'une conférence de presse, cette décision a été prise suite au comportement de certains ministres qui refusent toujours d'ouvrir le dialogue. «Si les choses sont arrivées à un tel degré de pourrissement, la faute incombe à certains ministres, à commencer par celui de la Formation professionnelle, El Hadi Khaldi qui, non seulement refuse le dialogue, mais encore ne veut toujours pas reconnaître notre syndicat comme partenaire social. C'est pour cela que nous exigeons, aujourd'hui, son départ et une rencontre avec le Premier ministre pour débattre des problèmes touchant les différents secteurs», a déclaré Aïachi Ben El Mili, tout en précisant qu'«il s'agit d'un droit absolu, car le Snapap est un syndicat mère, qui représente tous les secteurs, par rapport aux autres syndicats qui sont plutôt sectoriels». Ainsi et en attendant l'ouverture du dialogue, le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique a fait savoir qu'un préavis de grève a été déposé, mercredi dernier, au niveau du ministère du Travail, annonçant un mouvement de débrayage national le 6 avril touchant l'ensemble de la Fonction publique, accompagné d'une plateforme de revendications dans laquelle il est exigé «la promulgation de l'ensemble des statuts particuliers, ainsi que les régimes indemnitaires dans les plus brefs délais en concertation avec le partenaire social, l'harmonisation des taux du régime indemnitaire concernant les corps communs avec 40% pour tout le monde, l'intégration de l'ensemble des contractuels, des vacataires au niveau de la Fonction publique, le respect du droit syndical et la neutralité de l'administration». Le Snapap appelle également à «son implication dans la prise de décision, sa participation à l'ensemble des caisses, notamment la Cnas, le FNPOS et le Cnes, la révision des décrets n°82-303 et 82-179, relatifs aux œuvres sociales, l'augmentation du salaire unique à 3 000 DA, la prime scolaire à 2 000 DA, les allocations familiales à 1 200 DA pour chaque enfant et, enfin, le maintien de la loi actuelle de la retraite».

M. M.